



RÉUNION du mardi 7 Janvier 2025

Ordre du jour de la réunion :

- Compte rendu réunion Décembre 2024
- Présentation du bilan trimestriel des comptes.
- Galette des rois.
- Demande de matériel en mairie.
- Point sur le Tour du Calvados.
- Le rallye.
- Élaboration de fanions.
- Les sorties mensuelles.
- Rappel du respect du code de la route et le nombre de participants maximum.
- Prochaine réunion le 04 février 2025 de 15h00 à 17H00

Ouverture de la réunion à 15h00

Sont présent : Denis LEBEL, François BOUCHARD, Marie-Claire EPINETTE, Daniel Pierre, Gérard COSTIL, Pierre DOURDAN, Élise BIDOT, Gérard BILLETTE, Claude DUCELLIER, Michel MARIE, Cédric VIGOUROUX, Philippe LARIGNON,

Sont excusés : Alain JODOCIUS, Bill BROWN

➤ Compte rendu réunion de Décembre 2024

Afin de pérenniser une bonne communication avec le nouveau bureau, vérification auprès des membres qu'ils ont bien reçu le compte rendu de la réunion de décembre suite au changement de mail de l'expéditeur. Les membres présents confirment qu'ils reçoivent les contenus provenant

de la nouvelle adresse et qu'ils en connaissent l'expéditeur.

➤ **Présentation du bilan trimestriel des comptes**

Le Président propose, pour une meilleure visibilité des comptes de l'association et afin de faciliter la communication sur ce sujet, de présenter un tableau trimestriel des comptes de l'association ne présentant que le total des différents postes sans entrer dans les détails. Un tableau préformé est remis à la trésorière et servira de support de présentation lors des bilans trimestriels.

➤ **Galette des rois et demande de matériel en mairie**

La supervision de l'organisation est confiée à Marie Claire EPINETTE vers qui toute demande ou interrogation pourra être redirigée.

Les inscriptions se montent à 108 inscrits (dont 69 payants). Pour le Bar, les mêmes tarifs que pour l'assemblée Générale de 2024 seront appliqués. Ce rassemblement nécessitera 14 tables et 6 pratiquables fournis par la mairie. L'installation de la salle se fera le samedi après-midi. Cakes, salades composées, terrines seront préparées par Marie Claire et Yves EPINETTE.

➤ **Tour du Calvados**

En raison de l'absence d'Alain JODOCIUS, ce point sera abordé à la prochaine réunion.

➤ **Rallye**

Les plaques sont offertes par l'entreprise MOTOTEAM qui mettra également son camion à disposition.

Le trajet n'est pas encore défini (mois prochain) mais devrait mener les participants dans la région de Villers-Bocage. L'idée de se rendre sur St LO n'a pas été retenue car cela oblige à circuler dans un autre département engendrant d'autres démarches en préfecture et donc d'autres complications .

Le choix du restaurant reste à définir après que Denis LEBEL ai contacté les différents établissements suggérés lors de la réunion. Il est possible de faire la pause café à Balleroy dans une salle louée pour 50 € (tarif association), par le biais du club *Balades Moto en Normandie*.

➤ **Fanions**

Demande de devis en attente. Les modifications et le choix des couleurs (Bleu, Jaune ou Or) sont transmis afin de finaliser la maquette et d'obtenir un devis au plus juste. Il est décidé que si les tarifs le permettent, ces fanions pourront servir de cadeaux pour les manifestations organisées par le club.

➤ **Sorties mensuelles**

Un point concernant le respect du code de la route étant nécessaire, il est décidé qu'un message de rappel sera adressé aux membres du club par WhatsApp et par mail. Elise BIDOT rédigera le message qui sera soumis à l'approbation du Président avant diffusion. Gérard COSTIL est chargé de le transmettre ensuite par mail.

Dans le cas où certaines incivilités devaient perdurer, les personnes concernées recevraient directement un rappel des consignes par le biais du Président.

Il est également rappelé que le nombre de participant est limité à 50 personnes.

Seule la sortie de Novembre cherche encore un organisateur.

➤ **Questions diverses**

- Il est proposé de remettre en service la TV du Club, de fournir une nouvelle clé USB pour créer un clip sur la vie du club. Voir pour demander l'autorisation d'utiliser certaines vidéos YouTube (ex : Pète au casque)
- Question concernant le fonctionnement du Rétro Festival suite à la mise en place de la ZFE. L'article partagé par Bruno SAILLARD sur le groupe WhatsApp a permis d'y répondre.
- L'inscription du Rétro Moto Club au club Balade Moto en Normandie est acceptée pour un montant de 12 € l'année.
- Demande de réaménagement du Club avec pour première idée de raccrocher les panneaux photo afin de pouvoir en profiter.
- Concernant la sortie à Port Bail proposée à la réunion précédente, un projet est en cours d'élaboration et des infos seront transmises aux membres du club dès que le projet sera un peu plus avancé. La période d'inscription devrait débuter courant Mai pour une sortie prévue en septembre sur 2 jours. Plusieurs idées ont déjà émergées qui seront récapitulées et transmises dans une communication ultérieure aux membres du bureau.

La réunion se termine à 16h30.

La prochaine réunion est fixée au 04 février 2025